

DÉCLARATION ET OBSERVATIONS

759/17

08/12/2017

Déclaration du président Donald Tusk sur le projet d'orientations relatives à la deuxième étape des négociations sur le Brexit

Ce matin, j'ai reçu la confirmation de nos négociateurs que des progrès suffisants ont été accomplis. Cela me permet de présenter le projet d'orientations pour le Conseil européen de décembre, projet que je viens juste d'envoyer aux dirigeants. Mes propositions sont les suivantes.

Premièrement, nous devrions commencer les négociations sur la période de transition, afin que les personnes et les entreprises y voient plus clair sur leur situation. Comme vous le savez, le Royaume-Uni a demandé une transition d'environ deux ans, pendant laquelle il continuerait à faire partie du marché unique et de l'union douanière. Nous serons prêts à débattre de ce point, mais bien entendu, nous avons nos conditions. Je propose que, pendant cette période, le Royaume-Uni respecte:

- l'ensemble du droit de l'UE, y compris la nouvelle législation;
- les engagements budgétaires;
- le contrôle juridictionnel;
- et, bien sûr, toutes les obligations correspondantes.

Bien évidemment, pendant la période de transition qui suivra le retrait du Royaume-Uni, le processus décisionnel de l'UE se poursuivra entre les 27 États membres, sans le Royaume-Uni.

Tout ce que je viens d'indiquer semble constituer l'unique solution raisonnable, et il est dans l'intérêt de tous nos citoyens qu'elle fasse l'objet d'un accord dans les meilleurs délais. C'est pourquoi je demanderai aux dirigeants de l'UE de charger notre négociateur d'entamer ces négociations immédiatement.

Deuxièmement, nous voulons engager les discussions avec le Royaume-Uni afin de sonder ce pays sur la manière dont il voit ses futures relations avec l'UE. Jusqu'à présent, nous avons entendu un certain nombre d'idées différentes. Nous avons besoin d'y voir plus clair sur la façon dont le Royaume-Uni envisage nos relations futures, une fois qu'il aura quitté le marché unique et l'union douanière. Je propose donc de charger notre négociateur d'entamer des entretiens préliminaires sur ce problème avec nos amis britanniques. De notre côté, nous sommes prêts à commencer à élaborer un partenariat étroit entre l'UE et le Royaume-Uni en matière commerciale, mais également dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la criminalité internationale, ainsi que de la sécurité, de la défense et de la politique étrangère. Pour ce faire, le Conseil européen devra adopter de nouvelles orientations l'année prochaine.

Si nous sommes satisfaits de l'accord intervenu aujourd'hui, qui constitue de toute évidence la réussite personnelle de la Première ministre Theresa May, nous ne devons pas oublier que la tâche la plus ardue reste à venir. Nous savons tous que les divorces sont difficiles. Cependant, il est encore bien plus difficile de divorcer et d'établir une nouvelle relation. Depuis le référendum sur le Brexit, un an et demi s'est écoulé. Nous avons consacré tant de temps à la partie la plus simple de cette tâche. Et maintenant, pour négocier les modalités transitoires et le cadre de nos relations futures, nous disposons de facto de moins d'un an. Je vous remercie.

Press office - General Secretariat of the Council

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUSSELS - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press.office@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press